

LUTTE AUX CYANOBACTÉRIES

Le battage médiatique a fait en sorte, que tout le monde connaît maintenant l'effet des cyanobactéries (algues bleu-vert) dans les lacs du Québec. Malheureusement, quatre des cinq (5) lacs sur notre territoire ont été touchés par ce phénomène, en 2007.

Certaines mesures ont été prises, par la municipalité, pour tenter de contrer ce problème :

1. Embauche d'un inspecteur en environnement

Ce dernier a procédé, au cours de l'été 2007, à la vérification des installations septiques et au respect de la bande riveraine. De la sensibilisation a été faite auprès des riverains, sur la prévention de la prolifération de ces cyanobactéries.

2. Versement de subvention aux associations de riverains participantes à un programme de renaturalisation

L'organisme « Le RAPPEL » - Regroupement des Associations Pour la Protection de l'Environne-

ment des Lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François – a fait la promotion des travaux de revégétalisation auprès des associations riveraines et a encouragé les riverains à effectuer des travaux de renaturalisation des rives.

Avec l'appui de la municipalité et de l'association « Le RAPPEL », les membres des associations riveraines de notre municipalité ont fait preuve d'ingéniosité, afin d'inciter plusieurs riverains à participer à ce « geste » pouvant aider la nature à reprendre son souffle.

« Le RAPPEL » a invité les riverains à revégétaliser les premiers mètres de la rive pour qu'elle joue son rôle préventif :

- freiner les eaux de ruissellement empêchant ainsi l'érosion;
- filtrer les apports de fertilisants;
- rafraîchir l'eau pour éviter le réchauffement propice à la prolifération des algues;
- favoriser l'équilibre naturel de la faune et la flore.

Une liste de végétaux – arbres, vivaces et plantes – pouvant aider à renaturaliser les rives, a été remise par « Le RAPPEL » et un partenariat a été créé avec certaines pépinières ou centres jardins pour faire bénéficier les riverains d'un rabais à l'achat des végétaux ciblés.

La municipalité est sensible à cette problématique et compte poursuivre les démarches entreprises, dès le printemps 2008.

Voici un extrait d'un communiqué de presse émis par le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF).

Qu'est-ce qu'une cyanobactérie ?

Rappelons que les algues bleu-vert sont des micro-organismes aquatiques qui peuvent contaminer les lacs et les rivières. Certaines espèces d'algues bleu-vert peuvent produire des toxines qui risquent d'être dangereuses pour la santé. L'apport en phosphore est une des causes principales de la prolifération des algues bleu-vert.

Les cyanobactéries se prolifèrent plus rapidement dans certaines conditions tel que la chaleur. Cependant, certaines espèces de cyanobactéries sont capables de vivre dans des conditions extrêmes de temps froid. Elles entrent en dormance l'hiver, mais peuvent continuer à se déplacer dans la colonne d'eau d'un plan d'eau. Il est donc possible qu'elles

refassent surface au printemps ou à l'été si les conditions idéales à leur prolifération sont en place.

Peut-on prévenir l'apparition des cyanobactéries ?

Bien entendu. Chaque geste pour diminuer l'apport en phosphore va permettre à long terme d'améliorer la qualité de l'eau.

Il est souhaitable de penser dès maintenant aux actions à mettre en place pour le printemps 2008.
À titre d'exemples : reboiser votre berge, cesser l'utilisation d'engrais, cesser l'utilisation de savon avec phosphate, vérifier votre installation septique, etc.

CHAQUE PETIT GESTE EST IMPORTANT.
L'EAU EST UNE RICHESSE COLLECTIVE À PRÉSERVER.

Saint-Joseph-de-Coleraine possède 5 lacs

... une belle richesse bleue!

Pour de plus amples renseignements, et des idées d'actions à entreprendre, veuillez consulter les sites suivants :

- www.cogesaf.qc.ca
- www.mddep.gouv.qc.ca
- www.rappel.qc.ca